

Présidence de la FAMH Bilan 2011 et perspectives

Chers membres,

Tout d'abord tous mes vœux pour les prochaines fêtes et pour l'année 2012. Nos conditions de travail continuent de rester difficiles et l'évolution de la situation du laboratoire médical sur le marché nécessite toujours toute notre attention.

Ma quatrième année de présidence de la FAMH a été marquée par la pression continue exercée par les autorités fédérale et les assureurs. Le résultat du monitoring de la Liste des analyses (LA) va sortir ces prochains jours et la position de notre association professionnelle s'est avérée assez faible vis à vis de nos interlocuteurs. Ceci est, entre autres, dû au fait que notre base de données est loin d'être complète. *Si nous avons commencé à récolter les données au moment où le comité de la FAMH l'avait suggéré à ses membres nous ne nous trouverions pas dans l'embarras dans lequel nous sommes aujourd'hui. Il est donc impératif que tout le monde participe au renforcement de notre base de données et que ceux qui le font déjà veuillent bien continuer de le faire. Un grand merci à ces derniers!*

Le comité constate qu'il existe un besoin réel en soutien professionnel dans la défense de nos intérêts. Ceci va nous coûter quelque chose et il n'est pas compréhensible qu'un certain nombre de laboratoires importants refusent de nous soutenir financièrement dans nos démarches qui sont dans l'intérêt de tous nos membres. Les bruits dans les couloirs de l'OFSP ne laissent planer aucun doute que la révision de la LA n'est pas terminée. Après la suppression de la taxe de transition que les médecins ont su sauver pour leurs laboratoires on parle déjà de la réduction de la taxe de commande. Faites le calcul vous-mêmes: combien perdrez-vous sur l'année en admettant un prix de 12 francs par taxe de commande?

Il nous manque toujours une clé de répartition juste et équitable pour les cotisations de laboratoires. Celle-ci nous permettrait d'affronter plus sereinement les défis qui nous attendent au contour. La situation actuelle où ceux qui ne paient que peu ou rien du tout profitent pleinement de nos activités devient insupportable.

Les pratiques douteuses sur le marché ont toujours été une épine dans le pied de notre association. Depuis que nous avons entamé les discussions avec les grands laboratoires privés nous constatons une volonté de collaborer dans cette situation peu confortable pour tous. Espérons que nos efforts porteront leurs fruits et que tous les laboratoires médicaux puissent de nouveau se concentrer sur leurs activités principales, à savoir fournir des analyses de qualité.

La révision de la formation FAMH est toujours en cours. Si la date annoncée du 1er janvier 2012 ne peut être respectée pour des raisons de coordination il n'en reste pas moins que cela nous permettra de mettre à jour les statuts de la FAMH et d'avoir une solution solide pour le 1er janvier 2013, date définitive de la mise en vigueur du nouveau règlement.

A propos de la formation FAMH: merci à toutes et à tous qui contribuent activement et avec un énorme enthousiasme à assurer une formation de très haute qualité. Cette dernière a permis à notre curriculum de servir comme modèle pour les futures formations européennes en médecine de laboratoire.

L'assemblée générale du printemps aura lieu le 12 juin 2012 à Berne dans le cadre de Swiss MedLab. La date d'automne est fixée au 22 novembre 2012. Le comité se réjouit de vous y accueillir en grand nombre.

Avec mes cordiales salutations
Hans H. Siegrist, président FAMH

La Chaux-de-Fonds, le 23 décembre 2011